

TP- Agent de propreté et d'hygiène

43 rue du commandant Rolland 93350

LE BOURGET

01.84.21.86.60

apifop@apifop.fr

Objectifs

L'obtention du Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène permet au futur agent :

- D'assurer des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir l'hygiène et la propreté des locaux et des équipements
- De préserver le cadre de vie des usagers
- D'adopter une posture de service et de s'adapter à l'utilisation des locaux

Niveau de validation

Niveau 3 (CAP, BEP,)

Type de validation

Le Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène

- Certificats de compétences professionnelles
- L'Attestation de Fin de Stage

Le TP APH vise à reconnaître les compétences mises en œuvre pour ce métier, et, permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), du ministère chargé de l'emploi.

Code(s) NSF :

343t : Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

N° de fiche **RNCP37872**

K2204 – Nettoyage de locaux

J1301 – Personnel polyvalent des services hospitaliers K2202 – Lavage de vitres

Formacode(s)

42093 : Nettoyage locaux

42069 : Employé collectivité

Modalités de formation

- Individualisation
- Groupe
- formation en présentiel

Public :

Demandeurs d'emploi désireux d'occuper un poste dans le secteur de la propreté et ayant une première expérience professionnelle dans ce secteur et / ou une forte motivation, Salariés d'entreprise (plan de formation, contrat de professionnalisation, projet de transition professionnelle PTP), salariés ou demandeurs d'emploi dans le cadre du

(CPF).

Modalités d'accès

- Information collective
- Entretien individuel
- Test de positionnement

Coût par participant :

Le tarif des formations diffère selon votre projet, selon votre statut.

Salarié Nous consulter

Individuels payants, demandeurs d'emploi : 2500€ – Eligible CPF

Prérequis :

- Les savoirs de base en français.
- Pas de contre-indication médicale (absence d'antécédents respiratoires ou allergiques).
- Avoir un projet Validé dans le secteur d'activité.
- Résistance physique (déplacements de charges lourdes,...)
- habileté manuelle et gestuelle,
- sens de la sécurité.

CONTENUS DE FORMATION :

MODULE 1: PERIODE D'INTREGATION :

- Accueillir, présenter les objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel.
- Remise à niveau sur les objectifs spécifiques

MODULE 2:

CCP 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bio nettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

MODULE 3 :

CPP2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

MODULE 4 : ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL

- Recherche et suivi de stage
- Préparation aux épreuves
- Inscription aux examens

- Secteur Professionnel et technique de recherche d'emploi

Ces certificats présentés ci-dessus et toutes les compétences du titre sont évalués au cours de l'épreuve de synthèse (examen) sur la base de mises en situations professionnelles reconstituées.

TYPE DE PARCOURS:

Plusieurs parcours sont possibles en fonction des pré-requis

- Parcours Complet
- Parcours partiel
- Accessibilité VAE et Apprentissage

DUREES : 910 heures de formation dont :

Formation pratique (210 heures) :

- Stage en alternance
- Deux périodes de Formation en Milieu Professionnel

Centre(s) de formation (700 heures) : 43 rue du commandant Rolland 93350 LE BOURGET

Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage vous sont proposées afin de vous préparer au mieux à l'examen, et en respectant le principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages

Supports et matériels utilisés :

Documents pédagogiques :

- Manuels (annales de préparation au concours, livre de biologie, revues spécialisées dans le domaine sanitaire et social...)
- Rétro projecteur
- Postes informatiques avec accès internet
- Petit matériel divers
- Matériel didactique
- Supports photocopiés divers
- Cours didactiques et animés avec des supports variés : supports « papier », vidéos, Travaux Dirigés, exercices corrigés, documents professionnels, etc...
- Individualisation des données et système de discussion/ échange en ligne pour les candidats en FOAD. (Class room, Skype...)

Modalités d'évaluation

- Positionnements en début de formation
- Prise en compte des projets personnels
- Suivi individualisé, accompagnement dans l'écriture des fiches et la recherche de stage/contrat
- Partage des connaissances, travaux de groupe, jeux de rôle, mises en situation

- Cas concrets
- Séances pratiques

Évaluations sommatives régulières

- Evaluations en cours de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Des examens blancs sont mis en place pour entraîner les stagiaires aux épreuves portant sur les unités à valider.

Bilans, entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Pour l'épreuve finale, les évaluateurs organisent la mise en situation observable suivie d'un entretien technique :

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation.
- un Dossier Professionnel (DP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises.
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée
- « épreuve de synthèse »
- un entretien avec le jury

Le jury sera composé de membres habilités par les services de l'État. Ils doivent justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans le métier d'AGENT DE PROPRIETE ET D'HYGIENE et sont tenus au secret professionnel.

Le jury aura à sa disposition le DTE (Dossier Technique d'Evaluation). Certificat évaluateur comprenant :

- le but de l'évaluation
- les modalités d'intervention
- le document descriptif de l'espace appartement pédagogique servant de support à la mise en situation
- la grille d'évaluation pour chaque candidat
- Le jury de professionnels et le candidat ont à leur disposition le RC (Référentiel de Certification) et le REAC (Référentiel Emploi Activités Compétences) du Titre Professionnel

Les stagiaires seront évalués sur

CCP 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bio nettoyage

CCP 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

DEBOUCHES

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Tout type d'entreprise et de collectivité dans des environnements très diversifiés :

- Bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation
- Hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (ehpad)

- Magasins, hypermarchés
- Locaux industriels
- Salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie
- Restauration collective
- Transports en commun

Les types d'emploi accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent des services hospitaliers qualifié
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface
- Agent d'entretien polyvalent

SUITE DE PARCOURS

L'agent d'entretien peut évoluer, avec des formations complémentaires, vers un poste de chef d'équipe puis chef de site et responsable de secteur. Il peut également choisir de se spécialiser dans le nettoyage de sites sensibles : hôpital, blocs opératoires, labo pharmaceutique, nucléaire...

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur.

- Baccalauréat Professionnel Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement (BAC PRO GPPE)
- Baccalauréat Professionnel Hygiène et Environnement (BAC PRO HE)
- Baccalauréat Professionnel Hygiène Propreté Stérilisation (BAC PRO HPS)
- BTS MSE Métiers des services à l'environnement

HANDICAP

Le centre de formation APIFOP est situé dans un bâtiment de type R+2 accessible aux personnes à mobilité réduite et comprend un parking à la disposition des stagiaires (possibilité de réserver une place à un stagiaire handicapé). Les déplacements verticaux sont assurés par un ascenseur conforme à la norme NF 81-70. Les circulations intérieures sont conformes aux règles d'accessibilité.

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables. Nous veillons au respect des conditions d'accueil de chacun et tous nos formateurs sont sensibilisés au public en situation de handicap. (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre).